

Commune : PLOUGASNOU
Lieu : Diben (Port)
Coquillage suivi : Moules



SITE DECONSEILLE
 Pour la pêche à pied récréative des coquillages

RISQUE SANITAIRE FORT ET REGULIER

Zone située dans une anse pouvant subir des pollutions du fait de l'existence de rejets pluviaux (QUINQUAI) et du ruisseau de PLOUGASNOU (recevant les effluents des stations d'épuration par lagunage de la commune et de la SA PRIMEL) ainsi que de la présence du port.

Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire

46000

4600

700

230

janv.-21
févr.-21
mars-21
avr.-21
mai-21
juin-21
juil.-21
août-21
sept.-21
oct.-21
nov.-21
déc.-21
janv.-22
févr.-22
mars-22
avr.-22
mai-22
juin-22
juil.-22
août-22
sept.-22
oct.-22
nov.-22
déc.-22
janv.-23
févr.-23
mars-23
avr.-23
mai-23
juin-23
juil.-23
août-23
sept.-23
oct.-23
nov.-23
déc.-23
janv.-24
févr.-24
mars-24
avr.-24
mai-24
juin-24
juil.-24
août-24
sept.-24
oct.-24
nov.-24
déc.-24

Paramètre	<i>Escherichia coli</i> / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	20	12	9	3	0
Fréquences	45.5%	27.3%	20.5%	6.8%	0.0%

La consommation de coquillages ne peut être considérée comme sans risque pour la santé. La cuisson ne peut que réduire ce risque sans pour cela le supprimer.

